



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Chemin André Le Botlan – Minodenn André ar Bodlann Modification à la liste des voies publiques et privées de la commune

DEL-2015-072

Numéro de la délibération : 2015/072

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, autres actes de gestion du domaine public

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 01/06/2015

Date de convocation du conseil : 26/05/2015

Date d'affichage de la convocation : 26/05/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, Mme Faten ARAB-JAZIRI, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Alain PIERRE, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentées : Mme Chantal GASTINEAU par Mme Laurence KERSUZAN, Mme Annie GUILLEMOT par M. Yann LORCY, Mme Véronique LE BOURJOIS par M. Michel GUILLEMOT

Était absente excusée : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS

Chemin André Le Botlan – Minodenn André ar Bodlann Modification à la liste des voies publiques et privées de la commune

Rapport de François-Denis MOUHAOU

L'association Amicale Cyclotouriste Pontivyenne sollicite la Ville de Pontivy pour rendre hommage à l'un de ses anciens membres, Monsieur André Le Botlan. Elle propose de dénommer le chemin qu'il a contribué à aménager en contrebas du Resto, le long du ruisseau de Talin, chemin André Le Botlan, minodenn André ar Bodlann. Ce chemin, qui dessert la fontaine ar Flourenn, est régulièrement emprunté par les promeneurs.

La commission a donné un avis favorable à cette proposition.

Nous vous proposons :

- d'ajouter à la liste alphabétique des voies publiques et privées de la commune le chemin situé en contrebas du Resto le long du ruisseau de Talin,
- de le dénommer « Chemin André Le Botlan, Minodenn André ar Bodlann ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 2 juin 2015

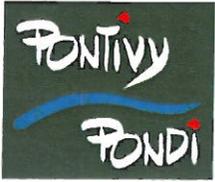
**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**



Plan de masse

Dénomination Chemin André Le Botlan - Minodenn André ar Bodlann



1:3 000

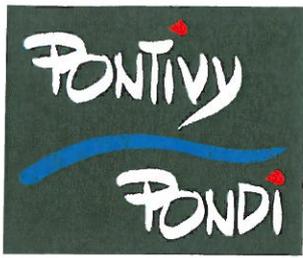
0 9 18
Mètres



Légende

 Chemin André Le Botlan

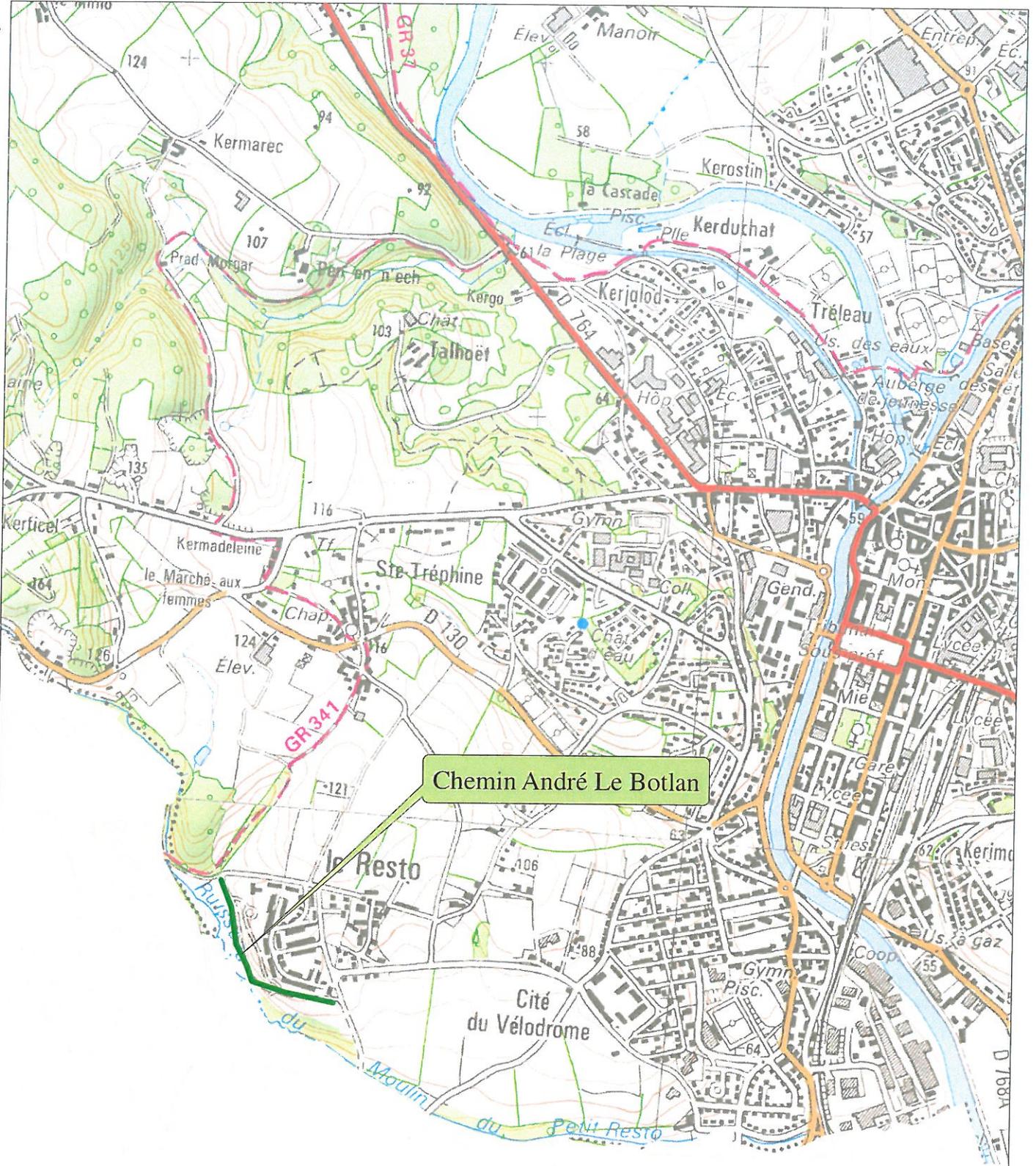
© Ville de Pontivy - Service Carto - 2015
© DGFIP - Cadastre - 2010



Plan de situation



1:15 000
0 100 200
Mètres



Chemin André Le Botlan